

## Colloque international : Retours d'exil et minorités religieuses à l'époque moderne

**Dates :** 17-18 novembre 2026

**Lieu :** Maison de la recherche de l'Université d'Artois (Arras)

**Organisateurs :** Thierry Amalou (UR 4027 CREHS, Université d'Artois), Olivia Carpi (UR 4289, CHSSC, Université de Picardie), Alain Joblin (UR 4027 CREHS, Université d'Artois), Yves Junot (LARSH, Université polytechnique Hauts-de-France), Éric Roulet (UR 4030 HLLI, Université du Littoral-Côte d'Opale)

### Contexte du projet

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'un projet collectif consacré aux mobilités religieuses de l'époque moderne, plus particulièrement à celles qui affectèrent l'Europe du Nord-Ouest et le monde colonial (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles). Entre 2022 et 2025, plusieurs journées d'études et ateliers se sont tenus autour du thème des refuges religieux envisagés dans une approche résolument comparatiste et internationale<sup>1</sup>. De l'échelle locale des refuges à l'approche transnationale des circulations, ces travaux rejoignent l'étude des diasporas. Ils font la part belle aux causes des mobilités contraintes, aux itinéraires de l'exil, aux conditions d'implantation dans les villes, aux relations avec les sociétés d'accueil, aux solidarités confessionnelles, aux motivations économiques ou encore à la mémoire du pays d'origine. Tout en éclairant les singularités d'un espace régional, ils s'inscrivent dans une historiographie déjà riche et foisonnante, d'autant plus que l'époque moderne se caractérise précisément par des migrations religieuses d'une ampleur sans précédent, qu'elles soient contraintes ou volontaires, des expulsions des judéo-convers de la péninsule ibérique aux huguenots du royaume de France<sup>2</sup>.

L'abondance de la littérature scientifique concernant ces questions contraste avec le traitement plus discret dont les rapatriements ont fait l'objet<sup>3</sup>. Certes, les retours d'exil concernent des effectifs moindres et ils perdent de leur force au XVIII<sup>e</sup> siècle, à tout le moins dans le monde protestant<sup>4</sup>. Pourtant, à ne s'en tenir qu'à

---

<sup>1</sup> Ces rencontres ont donné lieu à la publication d'un premier volume collectif *Minorités religieuses et mobilités à l'époque moderne : Europe du Nord-Ouest, monde colonial, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, dir. Th. Amalou, *Revue du Nord*, n° 449, t. 106, 2024. Dans une perspective complémentaire, voir Eric Roulet dir., *Partir aux Amériques. Les minorités religieuses et le peuplement du nouveau monde*, Villeneuve d'Ascq, Presses du Septentrion, 2024.

<sup>2</sup> José Javier Ruiz Ibáñez et Igor Pérez Tostado dir., *Los exiliados del rey de España*, Madrid, 2015 ; Geert H. Janssen, « The Exile Experience », *The Ashgate Research Companion to the Counter-Reformation*, ed. Alexandra Bamji, Geert H. Janssen, Mary Laven, Burlington, Ashgate, 2013, p. 73-90. ; Mathilde Monge et Natalia Muchnik, *L'Europe des diasporas XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris, PUF, 2019 ; Chrystel Bernat et David van der Linden, « Rethinking the Refuge. A systemic Approach to the Huguenot Communities in the Dutch Republic », *Church History and Religious Culture*, n°100, 2020, p. 439-445 ; Guillaume Calafat et Mathieu Grenet, *Méditerranées. Une histoire des mobilités humaines (1492-1750)*, Paris, 2023.

<sup>3</sup> Eckart Birnstiel, « La France en quête de ses enfants perdus. Mythe et réalités du retour au « pays des ancêtres » des huguenots du Refuge, de la Réforme à la Révolution », *Diasporas. Histoire et sociétés*, n° 8, *Retours, retrouvailles*, 2006, p. 22-44 ; José Javier Ruiz Ibáñez et Bernard Vincent dir., *Refugiados, exiliados y retornados en los mundos ibéricos (siglos XVI-XX)*, Madrid, 2018 ; Susanne Lachenicht, « Migrations et diasporas à l'époque moderne : quelle(s) leçon(s) peut-on en tirer ? », *Bulletin annuel de l'Institut d'histoire de la Réformation*, 2020, vol. 41, p. 45-53 ; Jesse Spohnholz et Mirjam van Veen *Dutch Reformed Protestants in the Holy Roman Empire, c. 1550–1620. A Reformation of Refugees*, Rochester, 2024, chap. 6 « Returning and Remembering », p. 221-253.

<sup>4</sup> Jelle Van Lottum, « Les migrations internationales dans l'Europe du Nord-Ouest », *Les circulations internationales en Europe, années 1680-années 1780*, Rennes, Rennes, 2010, p. 19-36 ; Alain Joblin, « L'organisation des Églises du refuge

l'histoire religieuse du XVI<sup>e</sup> siècle, les retours d'exils eurent des conséquences marquantes dans le façonnement des identités confessionnelles et des Églises : calvinisme et puritanisme en Angleterre et en Ecosse (retour des exilés mariaux réfugiés en Europe continentale), catholicisme dévot en France (retour des anciens ligueurs réfugiés aux Pays-Bas), reconquête spirituelle dans le sud des Pays-Bas (retour des exilés catholiques). C'est à cette « zone grise » de l'historiographie que nous proposons de réfléchir. Que fait l'expérience de l'exil aux religions lorsque les individus ou les groupes minoritaires retournent dans leurs territoires d'origine ? Quelles sont les modalités concrètes de ce retour (individuel, collectif, clandestin, officiel...) ? Quels en sont les effets sociaux, politiques et culturels : concorde et réconciliation ou renforcement de la distinction confessionnelle et du zèle religieux ? Les communications attendues seront l'occasion de réfléchir à une catégorisation des mobilités : retours de soumission, d'intégration ou encore retours liés au marché du travail<sup>5</sup>. Elles pourront s'insérer dans l'un ou plusieurs des axes de réflexions qui suivent.

### **1. L'imaginaire du retour : mémoire et identité des communautés religieuses**

A l'instar du départ vers les refuges, les motivations du retour sont diverses (religieuses, sociales, économiques, politiques). Elles peuvent traduire, par exemple, l'échec d'une tentative de colonisation comme celle des huguenots français en baie de Rio<sup>6</sup>. Mais réfléchir aux causes invite aussi à mesurer la signification spirituelle que la communauté donne au retour et la place que ce dernier occupe dans la construction mémorielle.

Alors que les exilés huguenots pensent leur nouvelle patrie en référence aux figures vétéro-testamentaires de l'exil et de la terre promise<sup>7</sup>, quelle place occupent les représentations bibliques dans l'imaginaire communautaire du retour ? Le livre prophétique de Jérémie (Jr 3, 14-18) qui interprète le retour comme une nouvelle alliance est-il mobilisé et favorise-t-il un sentiment d'élection ? Plus généralement, quelles inflexions la mémoire des communautés connaît-elle<sup>8</sup> ? La question importe d'autant plus que l'attachement à la terre d'origine demeure vivace au sein des diasporas<sup>9</sup>.

---

huguenot dans les Iles britanniques », in Philippe Chareyre et Hugues Daussy dir., *La France huguenote. Histoire institutionnelle d'une minorité religieuse (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Rennes, 2024, p. 355-373.

<sup>5</sup> V. Soen et Y. Junot, « Changing Strategies of State and Urban Authorities in the Spanish Netherlands Towards Exiles and Returnees During the Dutch Revolt », *Journal of Early Modern Christianity*, 2019, 6 (1), p. 69-98.

<sup>6</sup> M. Augeron, D. Poton, et B. Van Ruymbeke dir., *Les huguenots et l'Atlantique, vol. II : Fidélités, racines et mémoires*, Paris, 2012, p. 404-419.

<sup>7</sup> Owen Stanwood, *The Global Refuge. Huguenots in an Age of Empire*, Oxford, 2020 ; Jesse Spohnholz et Mirjam van Veen *Dutch Reformed Protestants...*, p. 231-232.

<sup>8</sup> Johannes Müller, « Permeable memories. Family History and the Diaspora Southern Netherlandish Exiles in the Seventeenth Century », *Memory before Modernity. Practice of Memory in Early Modern Europe*, éd. Erika Kuijpers, Judith Pollmann, Johannes Müller et Jasper van der Steen, Leiden, Brill, 2013, p. 283-296.

<sup>9</sup> Natalia Muchnik, « S'attacher à des pierres comme à une religion locale. La terre d'origine dans les diasporas des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles », *Annales HSS*, vol. 66, 2011, p. 481-512.

A cet égard, les productions imprimées qui entretiennent la mémoire traumatique de l'exil, avec diverses inflexions martyrologiques, mais aussi l'espoir du retour, que ce dernier soit ou non adossé à des entreprises missionnaires, retiendront également notre attention<sup>10</sup>. Lorsque le retour coïncide avec la fin d'un conflit armé, les écrits de nature diverse justifiant les engagements politiques et religieux du passé sont à prendre en compte, tels les mémoires que compose l'avocat ligueur Louis Dorléans après son exil aux Pays-Bas espagnols<sup>11</sup>. Le souvenir du refuge peut aussi être entretenu par la transmission familiale ou communautaire d'objets matériels (livres, reliques, objets de culte) dont l'étude sera la bienvenue.

Par ailleurs, il convient de mesurer les conséquences des évolutions souvent divergentes entre les pratiques et sensibilités religieuses des communautés exilées et celles de leurs coreligionnaires restés dans le pays d'origine<sup>12</sup>. On sait comment se développèrent parfois des stratégies de dissimulation, de marranisme, d'accommodement avec la religion dominante : que l'on songe aux *Church Papists* en Angleterre ou encore aux réfugiés huguenots français se conformant à l'anglicanisme dans les colonies anglaises d'Amérique du Nord<sup>13</sup>. Dans quelle mesure le retour des exilés a-t-il mis en lumière ces divergences avec les Églises d'origine ?

Une fois sur place, les « revenants »<sup>14</sup> se consacrent parfois à une véritable reconquête spirituelle. Le cas des Pays-Bas méridionaux l'illustre à travers l'action des exilés catholiques dans les villes sous domination espagnole<sup>15</sup>. Mais comment cette reconquête, encouragée par les archiducs au début du XVII<sup>e</sup> siècle, s'insère-t-elle dans un environnement marqué par un catholicisme transnational de frontière attaché à la papauté (présence des exilés catholiques anglais et des jésuites)<sup>16</sup> ? Ces questions ouvrent des perspectives comparatistes puisque l'exil des protestants à Genève ou dans l'Empire, suivi d'un retour dans le pays d'origine (Angleterre, Provinces-Unies), peut également favoriser un zèle missionnaire face à une Réforme jugée incomplète. Des travaux récents invitent à mettre l'accent sur le rôle des pasteurs et leur attachement aux Églises-mères dans les dynamiques réformatrices

---

<sup>10</sup> Brad S Gregory, *Salvation and Stake. Christian Martyrdom in Early Modern Europe*, Cambridge (Ma), 1999 ; Isabelle Fernandes, *Le sang et l'encre. John Foxe (1517-1587) et l'écriture du martyr protestant anglais*, Clermont-Ferrand, 2012.

<sup>11</sup> Grégoire Holtz, « Les métamorphoses du groupe dans la production de l'avocat ligueur Louis Dorléans », *Littérales*, n°51, 2024, p. 55-82.

<sup>12</sup> Yirmiyahu Yovel, *L'aventure marrane. Judaïsme et modernité*, Paris, 2011, p. 490-493 ; Nicholas Terpstra, *Religious Refugees in the Early Modern World: An Alternative History of the Reformation*, Cambridge, 2015 ; James Van Horn, *Religion, community and slavery*, Cambridge UP, 2015 ; Patrick Collinson, « The Elizabethan Puritans and the Foreign Reformed Churches », in *Godly People : Essays on English Protestantism and Puritanism*, Londres, 1983, p. 245-272.

<sup>13</sup> Didier Poton et Bertrand Van Ruymbeke, « Les institutions du Refuge dans l'espace atlantique : transferts et adaptations », *La France huguenote. Histoire institutionnelle d'une minorité religieuse (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Rennes, 2024, p. 407 ; M. Weiss, « Les crypto-catholiques en Angleterre à l'époque moderne. Le « marranisme » est-il un concept transposable ? », *Les marranismes. De la religiosité cachée à la société ouverte*, éd. Jacques Ehrenfreund et Jean-Philippe Schreiber, Paris, 2014, p. 77-97.

<sup>14</sup> Estelle Aebersold, « Résultats d'une enquête sur les rémigrés du Refuge huguenot », *Diasporas. Histoire et sociétés*, 2006, p. 45-48.

<sup>15</sup> Judith Pollmann, *Catholic Identity and the Revolt of Netherlands* ; Y. Junot et M. Kervyn, « Los Países Bajos como tierra de recepción de exiliados », p. 207-231.

<sup>16</sup> Violet Soen, Yves Junot et Florian Mariage dir., *L'identité au pluriel. Jeux et enjeux des appartenances autour des anciens Pays-Bas, XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Revue du Nord, Hors-série n°14, Villeneuve d'Ascq, 2014 ; Frederick E. Smith, *Transnational Catholicism in Tudor England. Mobility, Exile and Counter-Reformation, 1530-1580*, Oxford, 2022.

qu'ils insufflent<sup>17</sup>. Dans une histoire transnationale du rigorisme chrétien, le retour des jansénistes français ayant séjourné aux Pays-Bas espagnols et aux Provinces-Unis s'inscrit également dans cette thématique<sup>18</sup>.

Enfin, si l'exil est parfois synonyme de conversions religieuses, le retour peut signifier apostasies et abjurations qui sont parfois publicisées. On s'interrogera sur les effets de ces conversions dans les communautés religieuses et les Églises. Si le « revenant » quitte une communauté structurée de l'exil pour rentrer au pays, le fait-il comme individu en rupture avec celle-ci et apte à réintégrer une autre communauté de croyants ? Quel en est le sens pour les communautés de départ et d'accueil : affaiblissement démographique et moral des communautés confessionnelles de l'exil ou succès moral de la communauté confessionnelle du pays de retour ? Un des points d'étude pourrait porter sur les mariages du Refuge conclus entre membres de communautés transnationales, ou entre résidents d'une ville catholique qui partent se marier au temple pour revenir ensuite (avec ou non l'opposition de membres de la famille).

## 2. Encourager ou freiner ? Les pouvoirs face aux retours

Tout comme l'exil, le retour peut emprunter les voies de la clandestinité, en dehors des institutions étatiques, en s'appuyant sur divers réseaux de solidarité : ecclésiastiques, dans le cas des prêtres anglais envoyés en mission après être passés par Douai et Rome ; marchands, dans de nombreux cas bien documentés qui vont des réseaux jacobites à ceux de la diaspora sépharade<sup>19</sup>. La question revêt également une dimension diplomatique, si l'on prend en compte le rôle de certains réfugiés dans les réseaux d'information et d'espionnage. Les catholiques anglais de l'université de Paris transmettaient ainsi des informations sur la situation politique de l'Angleterre à Philippe III, via l'abbé de Saint-Vaast d'Arras. On sait par ailleurs qu'un personnage comme le graveur et écrivain Richard Verstegan, réfugié à Anvers, était un agent diplomatique au service du cardinal Allen<sup>20</sup>. Ce sont également des réfugiés catholiques français qui, en Italie, espionnaient pour le compte du roi d'Espagne lorsqu'ils n'étaient pas impliqués dans diverses conspirations<sup>21</sup>. Ces activités clandestines furent-elles un frein ou au contraire une raison supplémentaire d'encourager les retours ?

Dans ce qui relève d'une politique migratoire, les pouvoirs établis, centraux ou locaux, ont-ils cédé aux seules logiques confessionnelles ou privilégié la recherche du bien commun ? La monarchie ibérique, notamment, dont le système de domination impériale reposait sur des alliances et des compromis avec les pouvoirs locaux, offre un terrain propice à de multiples enquêtes : le système des pensions octroyés aux

---

<sup>17</sup> Jesse Sponholtz et Mirjam van Veen, *Dutch Reformed Protestants...*, p. 234.

<sup>18</sup> Yves Krumenacker et Olivier Christin dir., *Entre Calvinistes et Catholiques. Les relations entre la France et les Pays-Bas du Nord (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Rennes, 2010.

<sup>19</sup> Frederick E. Smith, *Transnational Catholicism in Tudor England...*; Igor Pérez Tostado, « Marchands anglais en Espagne au XVIII<sup>e</sup> siècle : une communauté hétérogène », *Siècles*, n° 26, 2007, p. 97-115 ; F. Trivellato, *The Familiarity of Strangers : the Sephardic Diaspora, Livorno and the Cross Cultural Trade in the early modern period*, Yale, 2009.

<sup>20</sup> Paul Arblaster, *Richard Verstegan, Antwerp and the World : Richard Verstegan and the International Culture of Catholic Reformation*, Leuven University Press, 2004.

<sup>21</sup> *Les ligueurs de l'exil*, p. 239 et A. Hugon, 2004, p. 416-436

réfugiés servant dans l'armée a-t-il limité les retours<sup>22</sup> ? Quelle fut la marge de manœuvre des administrateurs et des gouverneurs ? Le cas d'Alexandre Farnèse qui accorde le *ius emigrandi* aux protestants de territoires sous domination ibérique, entre 1580-1585, invite à prendre en compte la politique migratoire à l'aune des pacifications militaires et religieuses et de leur arsenal juridique<sup>23</sup>. Les retours de morisques convertis sont aussi un thème qui permet d'interroger le concept d'Hispanophilie forgé par J.J. Ibañez pour caractériser les formes de la domination politique et territoriale de la monarchie hispanique durant la première modernité<sup>24</sup>.

L'action en faveur du retour peut susciter des débats publics. Ainsi Cromwell et les puritains, dans un projet global de société teinté de millénarisme, réadmettent les juifs après la conférence de Whithall en 1655. Dans un autre registre, Susanne Lachenicht a montré comment les débats politiques qui agitent l'Angleterre, entre 1650-1750, finissent par définir une politique d'asile pour les minorités à la faveur des compétitions impériales<sup>25</sup>. Ces discussions publiques ont-elles eu une incidence sur les retours ? On constate à la même époque que les changements de souveraineté des territoires coloniaux consécutifs à des guerres n'en ménagent pas moins les droits des anciens colons qui conservent leurs propriétés et la liberté de culte (cas de la capitulation de Montréal en 1760).

L'application de la législation autorisant les retours peut rencontrer des résistances locales qui permettent de s'intéresser, à l'échelle des sociétés urbaines, aux mécanismes d'inclusion ou d'exclusion des minorités religieuses ; ainsi la ville de Beauvais, en 1601, en dépit de la politique de pacification de Henri IV, refuse le retour des exilés ligueurs par crainte d'une reprise des troubles<sup>26</sup>. L'échelle locale des villes doit aussi permettre d'interroger la question des bannissements et des prestations de serments qui, selon leur nature et les circonstances, peuvent inciter ou dissuader les départs<sup>27</sup>.

### 3. Restituer. Les conditions économiques et sociales du retour

La durée et les conditions de l'exil conditionnent le retour. L'appauvrissement économique des catholiques ligueurs réfugiés aux Pays-Bas les incite à regagner le royaume de France. Ce retour est facilité lorsque leurs biens ont été conservés et gérés par femmes et enfants restés en France. Ces stratégies de conservation du

---

<sup>22</sup> Ciaran O'Scea, « Los exiliados de la Islas británicas (1580-1680) » in José Javier Ruiz Ibañez et Igor Pérez Tostado dir., *Los exiliados del rey de España*, Madrid, 2015, p. 107-130.

<sup>23</sup> V. Soen et Y. Junot, art. cit., p. 84-85.

<sup>24</sup> José Javier Ruiz Ibañez, *Hispanofilia. Los tiempos de la hegemonía española*, 2 vol., Madrid, 2022 ; Raphaël Carasco, « Morisques anciens et nouveaux morisques dans le district inquisitorial de Cuenca », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, tome 22, 1986, p. 197-222. François Martinez, « Les morisques expulsés : quelques itinéraires de retours en Espagne », in *Les morisques et la Méditerranée aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles. Actes du X<sup>e</sup> Symposium de Zaghuan Tunisie*, Zaghuan, 2003, p. 133-167.

<sup>25</sup> Susanne Lachenicht, « Langages d'asile, langage de tolérance ? », in *Exil, asile : du droit aux pratiques, XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Rome, 2022, p. 213-224.

<sup>26</sup> José Javier Ruiz Ibañez et Robert Descimon, *Les ligueurs de l'exil. Le refuge catholique français après 1594*, Seyssel, 2005, p. 225.

<sup>27</sup> Yves Junot et Marie Kervyn, art. cit., p. 88-92 et P. Ferté, *Etudiants de l'exil. Migrations internationales et universités refuges (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Toulouse, 2009.

patrimoine et de gestion des affaires à distance, en mobilisant les solidarités familiales, sont-elles communes à toutes les catégories sociales des groupes en exil<sup>28</sup>? Y a-t-il des spécificités nobiliaires comme celle qui voit le duc d'Aumale préparer à distance une alliance matrimoniale pour faciliter sa réintégration sociale<sup>29</sup> ?

Alors que la confiscation des biens fait habituellement partie de l'arsenal des mesures répressives dans les conflits confessionnels, la restitution des maisons et propriétés des exilés contribue aux politiques de pacification<sup>30</sup>. Mais les modalités peuvent être très différentes selon les circonstances et l'intensité de la confessionnalisation. Dans les Pays-Bas espagnols, la pacification de Gand (1574) met fin aux confiscations auxquelles avait procédé le Conseil des Troubles. Elle permet le retour des exilés qui peuvent récupérer leurs biens à condition toutefois de donner des gages de fidélité au catholicisme et au roi. Aux Provinces-Unies, Guillaume d'Orange offre des conditions favorables aux exilés qui ont fui la guerre pour les principautés et villes protestantes de l'Empire. Il leur assure de récupérer des privilèges et dans certains cas des biens appartenant aux catholiques exilés<sup>31</sup>.

A l'enjeu des biens et des habitations s'ajoute celui des offices royaux dont ont été privés bannis et exilés. Comment remettre les exilés en possession de leurs biens ? Dans le royaume de France, le rôle des commissaires royaux, artisans efficaces de l'application des paix de religion, a été mis en évidence<sup>32</sup>. La pacification henricienne de l'édit de Nantes renvoie à des défis semblables dont l'exploration des sources locales peut éclairer la capacité des villes à réintégrer ou non les exilés.

Ces questions de restitutions, de transferts de biens et plus largement de réparations des préjudices causés par les guerres mobilisent les institutions judiciaires. Des contentieux durables, producteurs d'archives, offrent aussi des possibilités d'étude des sociétés et de leur capacité de résilience. La volonté des pouvoirs politiques, princiers ou urbains de permettre une pacification durable peut alors s'inscrire dans des formes de justice transitionnelles qui constituent un champ d'étude privilégié<sup>33</sup>.

#### **4. Comité scientifique**

Susanne Lachenicht (Université de Bayreuth) Mathilde Monge (Université Toulouse 2), Jose Javier Ruiz Ibañez (Université de Murcie), Natalia Muchnik (EHESS), Bernard Vincent (EHESS), Chrystel Bernat (Montpellier, UMR 8584)

#### **5. Calendrier et modalités pratiques**

Les propositions de communication (200 mots, français-anglais) sont à adresser **avant le 22 décembre 2025** à : [thierry.amalou@univ-artois.fr](mailto:thierry.amalou@univ-artois.fr) ; [eric.roulet@univ-littoral.fr](mailto:eric.roulet@univ-littoral.fr) ; [olivia.carpi@u-picardie.fr](mailto:olivia.carpi@u-picardie.fr). Les communications pourront se faire en

---

<sup>28</sup> José Javier Ruiz Ibañez, *Hispanofilia*, II, p. 118-119.

<sup>29</sup> *Les Ligueurs de l'exil*, p. 216 et 227.

<sup>30</sup> Y. Junot et V. Soen dir., *Confisquer, restituer, redistribuer. Punition et réconciliation matérielles dans les territoires des Habsbourg et en France (xvi et xvii siècles)*, Valenciennes, 2020

<sup>31</sup> Jesse Sponholtz et Mirjam van Veen, *Dutch Reformed Protestants in the Holy Roman Empire, 1550-1620*, Rochester, 2024, p. 237.

<sup>32</sup> Jérémie Foa, *Le tombeau de la paix. Une histoire des édits de pacification (1560-1572)*, Limoges, 2015, p. 266-273.

<sup>33</sup> V. Soen et Y. Junot, *Pacification and Reconciliation in the Spanish Habsbourg Worlds*, Brepols, Turnhout, 2025.

français ou en anglais. Frais d'hébergement et repas des participants seront pris en charge. Frais de transport à la charge des participants.